Socialistes: tous unis pour le mariage homosexuel et l'homoparentalité

Article rédigé par Décryptage, le 10 novembre 2005

Dans la perspective du congrès du Mans, du 18 au 20 novembre, les socialistes ont voté mercredi 9 novembre les motions présentées par leurs chefs de file respectifs. Sans surprise, le Premier secrétaire, François Hollande, a remporté la majorité des suffrages, avec 55 % des voix (53,38 % au dernier pointage*), le NPS 24 % (23,65 %) et Laurent Fabius 19 % (21,2 %), mais l'ex-numéro deux du parti conteste les résultats.

Loin de clarifier le jeu, le scrutin exacerbe les tensions entre les candidats potentiels à la présidence de la République. François Hollande peut désormais prétendre au leadership. Le NPS se sent pousser des ailes, et Laurent Fabius ne lâchera jamais. Mais s'il est un sujet sur lesquels les socialistes sont bien unis et d'accord, c'est celui de l'extension des "droits" des homosexuels à l'union civile et à l'adoption. Extraits des motions.

Motion 1, présentée par François Hollande (soutenue par Dominique Strauss-Kahn et Lionel Jospin)

François Hollande veut "l'égalité pour tous et pour toutes". Dans le cadre de la "lutte contre les discriminations", il demande "l'égalité pour les couples de même sexe" :

"Pour tirer toutes les conséquences de notre refus des discriminations, le PACS sera amélioré en matière d'inscription à l'état-civil, de régime des biens, de droit de succession, de droit au logement, de droits sociaux et de droits des PACSés binationaux, et le mariage sera ouvert aux couples de même sexe."

Cette lutte est un " défi éthique " (sic) : "Le droit à l'adoption doit s'adapter aux réalités nouvelles et notamment tenir compte de l'homoparentalité."

Motion n° 2 présentée par Laurent Fabius

Laurent Fabius partage cette volonté "républicaine" de lutte contre les discriminations. Le socialisme ne se refait pas : "Un corps d'inspecteurs spécialisés dans la lutte contre toutes les discriminations devra être créé."

Nouveauté, les mœurs aussi doivent être "laïques", tout comme les "modes de vie" :

"En matière de mœurs et de modes de vie, nous sommes favorables à une société tolérante, qui reconnaisse à chacun sa place, des droits et une égale dignité à chacun. Le couple et la parentalité homosexuels sont des réalités, déjà reconnues par la loi dans nombre de pays européens. Dans notre Parti comme dans la société, nous savons bien que les réponses à apporter ne vont pas de soi, mais une chose est certaine : après avoir créé le PACS, nous, socialistes, devrons porter de nouvelles évolutions allant dans le sens de l'égalité des droits."

Motion n° 3 présentée par "Utopia"

Les écolo-socialistes ne mentionnent pas de mesures en faveur des couples homosexuels, mais revendiquent une "démarche féministe" :

"Nous voulons "déspécialiser les rôles", c'est-à-dire favoriser un rééquilibrage des rôles entre l'homme et la femme en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail."

Motion n° 4 présentée par Jean-Marie Bockel

Le maire de Mulhouse est l'homme de droite du PS, chrétien revendiqué : il recommande un "socialisme

libéral", facteur d'"égalité réelle" :

"Que faire pour s'approcher au plus près de l'égalité réelle et pour construire une "société des possibles" ? Priorité a été longtemps donnée à l'égalité formelle des droits. Cette exigence est nécessaire. Il demeure encore des inégalités juridiques qui sont à combattre. En ce qui concerne notamment les droits civils des personnes LGBT, nous proposons l'extension des droits et garanties du PACS et l'amélioration des possibilités à l'adoption pour les personnes LGBT."

Motion n° 5 présentée par NPS

(Vincent Peillon, Arnaud Montebourg, Henri Emmanuelli)

À gauche toute, le Nouveau Parti socialiste plaide pour une société qui "intègre les différences" pour "en finir avec l'homophobie".

"La prévention à l'école de l'homophobie est au point mort. L'homosexualité est toujours quasi-absente dans les manuels scolaires. Il faut lutter contre l'homophobie dès l'école primaire, afin d'éviter que des élèves, préadolescents et adolescents subissent insultes, moqueries et mises à l'écart de l'ensemble de leurs camarades pour leur orientation sexuelle réelle ou présumée. [...]

Il faut que dans chaque établissement scolaire, le règlement intérieur stipule que toutes formes de discriminations y compris l'homophobie soient punies par la loi! La lutte contre les discriminations doit être inscrite dans les programmes dès le début de la scolarité, avec une formation obligatoire des enseignants, et l'intervention des associations doit se faire durant le temps scolaire."

Le NPS surveille aussi les familles :

"La famille doit être invitée à participer, elle aussi, à faire tomber les murs des préjugés [...]. Tous les parents ne sont pas nécessairement homophobes. Mais les craintes de voir leur enfant être victime de discrimination, stigmatisé à cause d'une orientation homosexuelle sont quant à elles, bien réelles. Le regard que les autres portent soit à l'école ou au travail fait craindre le pire pour plusieurs parents. Pour d'autres, ils doivent faire le deuil de leur conception du couple homme/femme et des enfants à naître de cette union. Le mal être des jeunes homosexuels vient avant tout de la peur du rejet de la société mais aussi avant tout du rejet de sa propre famille."

Après la formation (ou le contrôle) des esprits, "il faut avancer sur la question de la parentalité homosexuelle et la reconnaissance du droit à l'adoption".

"Il est temps aujourd'hui de compléter le PACS de nouveaux droits. Ainsi, le pacte doit être signé en mairie et non au tribunal d'instance, il doit aller plus loin en matière de retraite, de pension de réversion, de veuvage, de successions, ou d'imposition commune qui ne prend effet qu'au terme de trois années de contrat. De plus, il faut mettre fin aux difficultés rencontrées par les couples binationaux pacsés pour obtenir un titre de séjour.

Au nom de l'égalité, du principe de réalité au regard de la situation de nombreux couples, et en prenant exemple sur ce qui s'est passé en Espagne, l'ouverture du mariage aux couples de même sexe s'impose aujourd'hui comme une réforme que le Parti socialiste devra porter s'il revient au pouvoir. Nous devrons également lever l'hypocrisie qui consiste à autoriser un célibataire à adopter sans que son orientation ne soit prise en compte, et que cette faculté soit refusée aux couples homosexuels. L'adoption doit être ouverte à tous les couples, qu'ils soient d'ailleurs mariés, en concubinages ou pacsés. Nous devons avoir le courage et l'audace de reconnaître les mêmes droits pour tous les citoyens quelles que soient leurs différences."

(*) Mise à jour 12 novembre, Ndlr.

- > Pour lire le texte complet des motions présentées aux militants du Parti socialiste : les motions
- > D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>